

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-890/SG/FIN autorisant M. Joachim Moustris à acquérir un immeuble sis à Djibouti, titre foncier n° 172

n° 70-890/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
28 juillet 1970

Numéro JO
n° 15 du 10/08/1970

Date du numéro
10 août 1970

TEXTE INTÉGRAL

M. Joachim Moustris est autorisé à acquérir une parcelle de terrain, d'une superficie de 15.648,57 m2, lot n° 32 du plan 13 bis BE 69, sise à Djibouti et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 172 au nom de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.